

Médiathèque

Compte-rendu de la réunion du 30 décembre 2015

1. Point sur l'état d'avancement des travaux au jour de la réunion

1. Rayonnages

Le rayonnage fixe réalisé par Pierre Soulé-Artouzoul est terminé et posé.

Les rayonnages mobiles réalisés par Marcel sont en cours de construction. La première structure double face sera en place dans la première semaine de janvier.

2. Petites tables à CDs : la restauration sera faite courant janvier.

3. Catalogage : l'enregistrement des livres dans le catalogue, ainsi que la pose des codes barres et cotes sont terminés pour tous les livres provenant des éditeurs.

4. Couverture : Reste à couvrir une petite centaine de livres. Une séance de travail est prévue le lundi 4 janvier à 14 heures.

5. Convention association-mairie : le projet de convention transmis à la municipalité mi novembre n'est pas signé. Rosa Soulé Artouzoul a indiqué que des modifications étaient souhaitées par la municipalité. A ce jour, le bureau de l'association n'a pas connaissance des modifications souhaitées,

6. Sponsors sollicités fin août et début septembre :

- Campo, Carrefour, Intermarché, Andrieux : pas de réponse
- Conseil départemental : réponse qui nous renvoie vers le Fonds d'Aménagement Rural (domaine réservé à la municipalité),
- Communauté de communes : pas de réponse

D'autres actions sont en cours ou à prévoir (DRAC, Centre Régional des Lettres, Centre national du livre)

7. Budget aménagement

Pour information, le solde du compte de l'association est de 112 € fin 2015.

Nous avons établi un budget d'aménagement minimal (tapis aux normes pour les enfants, bacs enfants, appuis livres, signalétique). Ce budget d'un montant de 509 € concerne des articles que nous ne sommes pas en mesure de fabriquer. Un accord oral sur ce budget nous a été donné par la municipalité.

Concernant les rayonnages, les frais en matériel (bois, roulettes, lasure) engagés directement par Marcel et Pierre s'élèvent environ à 250 €.

La solution la mieux adaptée pour ces commandes et le remboursement des frais serait le versement d'une subvention exceptionnelle de la municipalité à l'association.

2. 8 janvier : toute la journée à partir de 9h30, désherbage avec la MDP (tri des livres à retenir)

Plusieurs membres de l'association ont prévu d'être présents pour se former à ce travail.

3. Règlement

Discussion point par point du projet initial.

La nouvelle version sera transmise prochainement aux membres de l'association et à la municipalité.

4. Permanences, jours d'ouverture

L'association opte pour une ouverture hebdomadaire de la médiathèque le samedi de 15 heures à 18 heures.

Nous verrons à l'expérience si une deuxième permanence hebdomadaire est possible et souhaitable.

Tous les membres de l'association résidants à Sailhan se sont déclarés volontaires pour assurer des permanences qui seront effectuées par binôme pour commencer.

5. Planning à venir pour une ouverture mi-avril 2016

Ce planning est conditionné par la disponibilité du matériel d'aménagement minimal prévu. Les commandes correspondantes sont dépendantes du déblocage des subventions par la municipalité.

La signature de la convention Mairie-Association ainsi que l'approbation du règlement sont également indispensables.

1. Marcel prévoit de réaliser la seconde structure de rayonnages double face pour la fin mars,
2. **Formation du 11 mars à 10 heures à la mairie : prêts et retour, gestion des adhérents, formation indispensable pour les bénévoles permanenciers,**

3. Autres points importants du planning : consolidation de la formation des permanenciers, fabrication des cartes d'usager, catalogage des livres triés, organisation du rangement des livres avec la signalétique, réalisation des modes d'emploi pour les permanenciers, livraison et rangement des documents de la Médiathèque Départementale, élaboration du planning des permanences...
4. Prochaine réunion en mars – préparation de l'ouverture de la médiathèque si le planning est tenu.